



COMMUNIQUÉ

Aujourd'hui une délégation de plusieurs syndicats de notre département était présente à Tremblay pour soutenir le rassemblement organisé par le syndicat des personnels de la ville, dans le cadre de la campagne pour la défense du CASCL.

Le maire de Tremblay, refusant toute concertation a décidé arbitrairement de saborder le CASCL, association gérée par les élus du personnel, pour le personnel et de le remplacer par un abonnement au CNAS, organisme privé déconnecté des offres culturelles locales et du contact avec les agents.

Aucun argument acceptable n'a été donné pour justifier une telle mesure. Parallèlement, le maire du Tremblay tente une expulsion du syndicat des locaux qu'il occupe depuis des années et dans lesquels il gère les activités du CASCL.

La CSD CGT93 a adressé au maire un courrier le 27 février 2025 pour lui demander de recevoir une délégation afin de lui remettre les courriers des agents (plus de 150 à ce jour) pour ne plus être adhérents au CNAS et de pouvoir réintégrer le CASCL, mais aussi de renouer un dialogue social et trouver une issue favorable aux problématiques que rencontre le CASCL de Tremblay. N'ayant pas de retour du maire à notre courrier, décision a été prise d'aller à sa rencontre. Le maire refusant de nous recevoir sur le moment, nous lui proposons une date de rencontre mais force est de constater que toutes nos demandes de dialogue et d'apaisement sont restés en vain.

C'est face à un élu méprisant qui n'a pas reconnu la délégation constituée d'agents et de responsables de la CSD, un directeur de cabinet furieux refusant tout dialogue, que nous avons été confrontés. Un directeur de cabinet brutal jusqu'à bousculer une représentante départementale de la CSD et menacer d'un geste un agent de la collectivité de notre délégation. Un tel comportement est inadmissible et s'intègre malheureusement dans un contexte où le "dialogue social", s'il n'aboutit pas à un consensus sur les positions de l'exécutif, est tout simplement rejeté et les syndicats accusés de tous les maux.

Devant cette situation, nous avons décidé de quitter les lieux.

Pour la CGT, le combat pour la préservation des COS et des CASC s'intègre dans le combat général pour la défense des droits des agents : contre la remise en cause du droit de se soigner, contre la précarité, contre le management toxique, contre les privatisations, pour la défense de notre statut, de nos services publics indispensables pour répondre aux besoins fondamentaux des usagers. Autant de fondamentaux que le maire de Tremblay semble avoir oublié.

Bobigny, le 6 mars 2025